



**KPMG S.A.**  
**Bureau d'Avignon**  
1300 Route de l'Aérodrome  
Site Agroparc  
Boite postale 71 536  
84916 AVIGNON CEDEX 9  
France

Téléphone : +33 (0)04.90.81.17.30  
Télécopie : +33 (0)04.90.89.67.06  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

A.M.A.V  
*Association de Médiation et d'Aide  
aux Victimes*  
**Rapport du commissaire aux comptes sur les  
comptes annuels**

Exercice clos le 31/12/2018  
A.M.A.V  
Association de Médiation et d'Aide aux Victimes  
110, rue Aimé Autrand  
84 000 Avignon  
*Ce rapport contient 18 pages*  
Référence : MC-CP



**KPMG S.A.**  
**Bureau d'Avignon**  
1300 Route de l'Aérodrome  
Site Agroparc  
Boite postale 71 536  
84916 AVIGNON CEDEX 9  
France

Téléphone : +33 (0)04.90.81.17.30  
Télécopie : +33 (0)04.90.89.67.06  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

**A.M.A.V**  
**Association de Médiation et d'Aide aux Victimes**

Siège social : 110, rue Aimé Autrand  
84 000 Avignon

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31/12/2018

Aux membres de l'assemblée générale,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association de Médiation et d'Aide aux Victimes - AMAV - relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

AVIGNON, le 17 juin 2019

KPMG S.A.  
Bureau d'Avignon



Christelle Pommier  
Commissaire aux comptes

# Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	59 120	41 575	17 545	20 961	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 613		1 613	816	
<b>TOTAL (I)</b>	<b>60 732</b>	<b>41 575</b>	<b>19 157</b>	<b>21 777</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances usagers et comptes rattachés	3 800		3 800	1 250
	Autres créances	36 644		36 644	44 744
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	383 523		383 523	376 136	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance	1 083		1 083	1 521
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>425 050</b>		<b>425 050</b>	<b>423 650</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>485 783</b>	<b>41 575</b>	<b>444 208</b>	<b>445 427</b>	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle					
Dons en nature restant à vendre					

**Bilan Passif**

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	31/12/2017
<b>Fonds associatifs</b>	<b>Fonds propres</b>		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	34 075	8 124
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	8 124	8 124
	Écarts de réévaluation		
	Réserves	36 024	36 024
	Report à nouveau	261 632	243 748
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>13 023</b>	<b>17 884</b>
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>344 754</b>	<b>305 781</b>
	<b>Autres fonds associatifs</b>		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports			
- Legs et donations			
- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Droits des propriétaires			
Écarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
<b>Total des autres fonds associatifs</b>			
<b>Total des fonds associatifs</b>	<b>344 754</b>	<b>305 781</b>	
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques	1 500	
	Provisions pour charges	6 086	6 271
<b>Total des provisions</b>	<b>7 586</b>	<b>6 271</b>	
<b>Fonds dédiés</b>	Sur subventions de fonctionnement	21 500	39 200
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
<b>Total des fonds dédiés</b>	<b>21 500</b>	<b>39 200</b>	
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 516	15 727
	Dettes fiscales et sociales	60 700	77 260
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	152	1 188	
Produits constatés d'avance			
<b>Total des dettes</b>	<b>70 367</b>	<b>94 175</b>	
	Écarts de conversion passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>444 208</b>	<b>445 427</b>
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		13 022.51	17 884.27
(1) Dont à moins d'un an		70 367	94 175
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			

# Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	31/12/2017
		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	28 438	28 561
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	540 453	539 283
	Dons	500	
	Cotisations	170	190
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	55	12
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	2 535	7 173
	Autres produits		
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>572 151</b>	<b>575 219</b>	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	139 804	172 469
	Impôts, taxes et versements assimilés	5 715	3 558
	Rémunération du personnel	333 072	301 006
	Charges sociales	91 195	78 647
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	4 947	6 097
	Dotation aux provisions	934	6 271
	Autres charges	15	1
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>575 683</b>	<b>568 049</b>
<b>1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>		<b>(3 531)</b>	<b>7 170</b>
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	335	334
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
Charges financières	Intérêts et charges financières		52
	<b>2 - RESULTAT FINANCIER</b>	<b>335</b>	<b>282</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT ( 1 + 2 )</b>		<b>(3 196)</b>	<b>7 452</b>
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels	1 299	300
	Charges exceptionnelles	2 781	14 137
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>(1 481)</b>	<b>(13 837)</b>
Impôts sur les sociétés			
(+ ) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		31 700	50 470
(- ) Engagements à réaliser sur ressources affectées		14 000	26 200
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>605 486</b>	<b>626 323</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>592 463</b>	<b>608 438</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>13 023</b>	<b>17 884</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>58 059</b>	<b>47 774</b>
	Bénévolat	22 917	21 199
	Prestations en nature	35 143	26 575
	Dons en nature		
	<b>CHARGES</b>	<b>58 059</b>	<b>47 774</b>
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services	35 143	26 575
Personnel bénévole	22 917	21 199	

## **Etats financiers au 31/12/2018**

**ANNEXE**

ANNEXE - Elément 1

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **444 208** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **605 486** euros et un total **charges** de **592 463** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **13 023** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Une provision pour indemnité de départ en retraite a été constatée au 31/12/2018 pour 6 086€ .

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE - Elément 1

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

# Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES						
		Frais d'établissement et de développement				
	Autres immobilisations incorporelles					
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					

CORPORELLES						
		Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers	41 106			9 165	31 941
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	30 843		1 531	5 195	27 178
	Autres immobilisations corporelles					
	Immobilisations grévées de droits					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>71 949</b>		<b>1 531</b>	<b>14 360</b>	<b>59 120</b>

FINANCIERES						
		Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	816		797		1 613
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>816</b>		<b>797</b>		<b>1 613</b>

	<b>TOTAL</b>	<b>72 765</b>		<b>2 328</b>		<b>14 360</b>	<b>60 732</b>
--	--------------	---------------	--	--------------	--	---------------	---------------

## Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Autres				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres instal., agencement, aménagement divers	26 547	2 856	9 165	20 238
Matériel de transport	3 949	1 062		5 011
Matériel de bureau, mobilier	20 492	1 029	5 195	16 326
Autres immobilisations corporelles				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>50 988</b>	<b>4 947</b>	<b>14 360</b>	<b>41 575</b>
<b>TOTAL</b>	<b>50 988</b>	<b>4 947</b>	<b>14 360</b>	<b>41 575</b>

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 613		1 613
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	3 800	3 800	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	378	378	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	35 574	35 574	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	692	692	
Charges constatées d'avances	1 083	1 083		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>43 140</b>	<b>41 527</b>	<b>1 613</b>
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	9 516	9 516		
	Personnel et comptes rattachés	30 142	30 142		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	28 085	28 085		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 473	2 473		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	152	152		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>70 367</b>	<b>70 367</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

## Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise		25 951		25 951
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	8 124			8 124
Écarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	36 024			36 024
Report à nouveau	243 748	17 884		261 632
Résultat de l'exercice	17 884	13 023	17 884	13 023
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Écarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>	<b>305 781</b>	<b>56 858</b>	<b>17 884</b>	<b>344 754</b>

## Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Fonds dédiés				
Cf.état Fonds dédiés	39 200	31 700	14 000	21 500
<b>TOTAL</b>	<b>39 200</b>	<b>31 700</b>	<b>14 000</b>	<b>21 500</b>

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
<b>TOTAL</b>				

## Fonds dédiés

Subventions de fonctionnement affectées - Fonds dédiés	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
EEVI AVIGNON	4 500	4 500		
EEVI CARPENTRAS	4 500	4 500		
EEVI ARDECHE	4 000	4 000		
JUSTICE RESTAURATIVE	2 700	2 700		
EEVI AVIGNON 2017	5 500	2 500		3 000
EEVI CARPENTRAS 2017	5 500	2 500		3 000
PROFESS VAUCLUSE	6 500	6 500		
EVI ARDECHE 2017	6 000	4 500		1 500
EEVI AVIGNON 2018			2 500	2 500
EEVI CARPENTRAS 2018			2 500	2 500
PROFESS VAUCLUSE 2018			6 500	6 500
EEVI ARDECHE 2018			2 500	2 500
<b>Totalisation</b>	<b>39 200</b>	<b>31 700</b>	<b>14 000</b>	<b>21 500</b>

## Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2018	31/12/2017
Bénévolat BENEVOLES	22 917	21 199
Prestations en nature MISE A DISPOSITION LOCAUX	22 917 35 143	21 199 26 575
Dons en nature	35 143	26 575
<b>Total</b>	<b>58 059</b>	<b>47 774</b>

Répartition par nature de charges	31/12/2018	31/12/2017
Secours en nature (alimentaires, vestimentaires, ...)		
Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels, ...) MISE A DISPOSITION LOCAUX	35 143	26 575
Prestations	35 143	26 575
Personnel bénévole BENEVOLES	22 917	21 199
	22 917	21 199
<b>Total</b>	<b>58 059</b>	<b>47 774</b>